



## / FAST-ACTES DÉMATÉRIALISEZ LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Accélérez et sécurisez vos échanges avec la préfecture

- / Télétransmission complète : actes réglementaires, budgétaires et marchés publics
- / Fiabilité et traçabilité des échanges
- / Réduction des délais
- / Réduction des coûts (économies de papier)

[www.docapost-fast.com](http://www.docapost-fast.com)

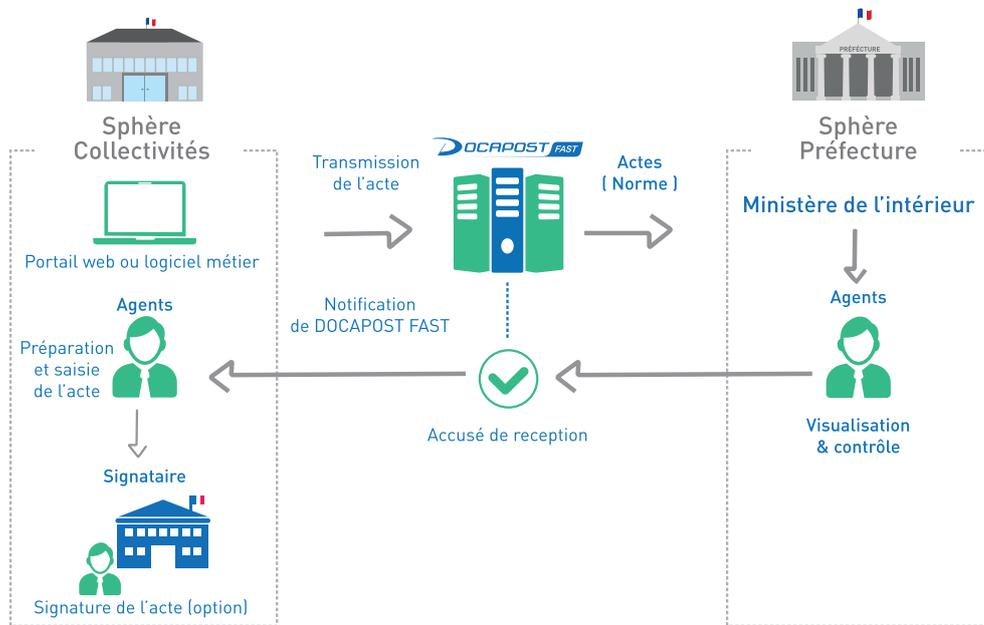


LA POSTE  
SOLUTIONS BUSINESS

# UNE SOLUTION DE DÉMATÉRIALISATION POUR UNE MEILLEURE INTERACTIVITÉ AVEC VOTRE PRÉFECTURE

Dans le cadre du programme **ACTES** du Ministère de l'Intérieur, **FAST-ACTES** vous offre un service sécurisé pour la télétransmission de vos actes réglementaires (**délibérations, décisions, arrêtés, marchés publics...**) et de vos actes budgétaires vers votre préfecture.

## / COMMENT ÇA MARCHE ?



**FAST-ACTES est homologué par le Ministère de l'Intérieur et est conforme à la nouvelle réglementation ACTES 2017.**

## / EN BREF

- ✓ Seule offre du marché totalement intégrée aux principaux logiciels métier (Qualigraf, Digitech, DBX, Convergence, Segilog, Berger Levrault, Sesin, Oxyad, Ulys Soft ....)
- ✓ Première offre homologuée par le Ministère de l'Intérieur pour la télétransmission des actes réglementaires et budgétaires
- ✓ Possibilité d'apposer un tampon électronique d'accusé de réception sur les actes
- ✓ Interactivité des échanges avec la préfecture (courrier simple, demande de pièces complémentaires...) directement accessibles depuis le portail
- ✓ Accompagnement DOCAPOST FAST avant, pendant et après déploiement

## / ILS NOUS FONT CONFIANCE



## / FAST-ACTES EN CHIFFRES

En 2017,

- 5 000 collectivités clientes
- 800 000 actes dématérialisés
- 14 000 utilisateurs
- + 6 millions d'actes transmis en préfecture via FAST-ACTES